Sous la direction de
N'GUESSAN Kouadio Germain

FÉMINISME : (EN) JEUX D'UNE THÉORIE

Inidaf Editions

Sous la direction de
N'GUSSAN Kouadio Germain

Féminisme : (en)jeux d'une théorie

ISBN : 978223796816
© Les Editions INIDAF
Email : info@inidaf-ngo.org
08 BP 724 Abidjan 08
Abidjan, Côte d'Ivoire

Table des matières

Avant-propos..... 3

Dichotomie entre mission civilisatrice et féminisme au dahomey colonial (1894-1960)……...4
Achessi Magloire AKODIGNA

L'autre de Beauvoir……..25
Babusha Verma

Littérature orale et féminisme : de légitimation du pouvoir féminin dans les devises de lutte Sanan .....….37
Boukary Boro

Le féminisme algérien sur Facebook……49
Bouzekri Ali

Femme sonore : Mallarmé ou la randonnée féministe……64
Christian Adjassoh

De la décolonisation du corps féminin à la décolonisation de la mentalité féminine : l'exemple de *Le baobab fou* de Ken Bugul……84
Daouda Diouf

White Females' Queer Sexuality in a Post-Apartheid South Africa in J. M. Coetzee's *Disgrace*……102
Djaha N'de Tano

***La veuve Aphrodissia* de Marguerite Yourcenar : histoire vécue, racontée, et lue, par une femme**……115
Françoise Paulet Dubois

Le douboutisme dans les sociétés Caribéennes Créolophones……132
Hanétha Vété-Congolo

L'intratexte aféministe dans l'écriture romanesque de Patrick Modiano……171
Houessou S. Akerekoro

« Migritude » : les colères d'une femme revoltée……198
Issa Hassane

Jean-Marie Gustave le Clézio : promoteur d'un féminisme réaliste à visage humain…….……222
Jacques Barro

« 'Vaginocratie' et enjeux féministes dans *la vie et demie* et *Les sept solitudes de lorsa lopez* de Labou Tansi »……239
José-Manuel Salim Da Silva

Womanist Discourse: In Her Own Voice: From Margin to Center. A Critical analysis of Amma Darko's *Beyond the Horizon*…...……..……255
Bawa Kammampoal

Gouvernance au Bénin : quand les femmes sont invisibles dans les institutions de lutte contre la corruption !.....280
Karl Martial Nassi ; Bruno Montcho ; Ilyass Sina ; Honorat Fanou

Les organisations de femmes dans les départements de l'Ouémé et du Plateau……...……309
Louis Djoi, Emmanuel Sedogbo

L'homosexualité au Bénin : identité folklorique ou réalité juridique ?.....326
Monique Ouassa Kouaro, Brice Ernest Ouinsou

La femme africaine dans la société patriarcale : quelle contribution au développement sociopolitique et culturelle du continent……347
Ousseni Ouédraogo

Les limites conceptuelles de la transversalité en genre dans les documents programmatiques de développement au Bénin…….....366
Sabine Tchokomi Toungakouagou Sama ; Monique Ouassa Kouaro

Feminism Dynamics, Post-Feminism and the Emergence of *genderarchy*: An African Pragmatist approach……..……393
Saliou Dione

La troupe féminine « Les echos de la capitale » du Bénin : de la propagande religieuse au féminisme culturel……418
Mawa Romaine Sondjo

La place de la femme dans la société africaine : une approche historique……437
Tamsir Anne

Composition et mise en page

par

Les Editions INIDAF

Abidjan, Côte d'Ivoire

Achevé d'imprimer le 20 novembre 2017

LES LIMITES CONCEPTUELLES DE LA TRANSVERSALITÉ EN GENRE DANS LES DOCUMENTS PROGRAMMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT AU BÉNIN

Sabine Tchokomi Toungakouagou Sama
UAC, Bénin
Monique Ouassa Kouaro
UAC, Bénin

Résumé

Dans la conception actuelle de la théorie du genre, la transversalité constitue un principe fondamental, gage de son effectivité dans les actions de développement. Cependant, elle n'est pas toujours perceptible dans les documents programmatiques internationaux et nationaux. La présente contribution répond à la question ci-après : quelles sont les causes des limites conceptuelles à l'effectivité de la transversalité en genre dans les documents programmatiques internationaux et nationaux au Bénin ? Elle vise à analyser le degré de prévalence du principe de la transversalité dans la définition du concept de développement transcrite dans le rapport de Brundtland et ses répercussions dans les documents programmatiques internationaux notamment les OMD, les ODD et nationaux tels que le DSCRP 3, la Politique Nationale de Promotion du Genre (2008), le Plan d'Actions de la Politique Nationale de la Promotion du genre (2009) et le Plan d'Actions du Gouvernement (2017-2021). De nature qualitative, elle est réalisée de mai à juin 2017 au Bénin à travers une recherche documentaire. L'outil de collecte des données est la fiche de lecture. La théorie de référence est le genre (Peeters, 2013). L'analyse de contenu (Muchielli, 2013) a été utilisée pour le traitement et l'interprétation des informations. En somme, si des efforts de prise en compte du genre sont observés au fil du temps, le principe de la transversalité est inobservé dans les documents étudiés du fait de la perception

originelle du concept. Cette situation entrave l'application du genre à l'opérationnel.

Mots clés : théorie du genre, transversalité, instruments programmatiques, Bénin, développement

Introduction

La question du développement est une réalité ancienne, relative et évolutive dans le temps (UNICEF, 2010 ; Gmuder et Kenmogne, 2016). Le développement en tant que concept et réalité, n'a pas nourri des attentes identiques d'une époque à une autre. Dès lors, le développement sera selon la période, assimilé à différents autres concepts notamment : la croissance économique, le bien-être social, l'amélioration des conditions de vie. Au fil des ans, les féministes, les agences des Nations Unies, celles de la coopération multilatérale et bilatérale, s'accordent sur le fait que le développement durable est plus adapté au contexte actuel (Sindic, 2009). Ainsi, des rapports ont été construits entre les problématiques du genre et du développement. En effet, d'origine féministe, la théorie du genre, comme condition et finalité du développement durable, a été incorporée au discours de la communauté internationale par le biais du rapport de Brundtland (Sindic, 2009).

Au plan conceptuel, une relation type a été établie entre le développement durable et la théorie du genre dans ce rapport. La nature de ces liens transparaît aussi dans différents documents programmatiques (Bénicourt, 2006 ; Gwenaëlle, 2006 ; Bérenger et Vierder-Chouchane, 2008). Ces derniers se sont inscrits dans une dynamique : des approches de promotion féminine l'on en est aujourd'hui au gender mainstreaming qui institutionnalise la transversalité en genre (AFD, 2014 ; KIT et *alii*, 2012), impliquant sa prévalence dans tous les secteurs et à toutes les étapes de chaque intervention.

Si des avancées non négligeables ont été réalisées, des limites s'imposent à l'effectivité de la transversalité en genre au plan conceptuel, plus précisément dans les documents

programmatiques. Celles-ci trouvent leur source dans la manière de percevoir la thématique dans le rapport de Brundtland. Elle y est conçue de façon floue, générale, sectorielle et en déconnexion avec le facteur d'influence sexe. En toute logique, cette défaillance se répercute au plan international dans les OMD et ODD. Au niveau national, le DSCRP 3, la Politique Nationale de Promotion du Genre du Bénin (2008), le Plan d'Actions (2009) de son opérationnalisation, le Plan d'Actions du Gouvernement (PAG 2017-2012) sont touchés par les répercussions de cette limite originelle, certes à des degrés divers.

Des travaux ont été réalisés concernant les difficultés de prise en compte du genre dans les actions de développement. Les résultats ont surtout visé directement l'empowerment et non la transversalité. Les auteurs ont omis de mettre en exergue les causes liées aux relations conceptuelles originelles entre le développement et le genre telles qu'inscrites dans le rapport de Brundtland. Mieux, les travaux n'ont pas porté sur le Bénin. D'où la présente contribution visant à répondre à la préoccupation ci-après : quelles sont les causes des limites conceptuelles à l'effectivité de la transversalité en genre dans les documents programmatiques internationaux et nationaux du Bénin ? En guise d'hypothèse, les difficultés d'opérationnalisation de la transversalité en genre dans les documents programmatiques internationaux et nationaux relèvent de la nature des rapports originels établis entre les concepts de développement et genre dans le rapport de Brundtland. Il s'agit donc de comprendre les faiblesses conceptuelles originelles qui entravent l'effectivité de la transversalité en genre dans les documents programmatiques internationaux et nationaux.

Cette réflexion s'articule autour de trois points. La première partie porte sur la méthodologie utilisée, la deuxième rend compte des résultats de l'analyse documentaire et la dernière procède à une discussion de ces résultats.

1. Matériaux et méthodes

De nature qualitative, cette recherche a été réalisée de mai à juin 2017 au Bénin par le biais d'une recherche documentaire. L'outil de collecte des données est la fiche de lecture. Les divers

documents ont été collectés à travers la recherche documentaire réalisée par Internet, dans les centres de documentation publics et les bibliothèques privées. La théorie de référence est le genre (Peeters, 2013). Au total, sept documents dont six programmatiques ont été étudiés. Le rapport de Brundtland a retenu l'attention car il représente le cadre de l'établissement des rapports originels entre l'approche genre et le développement durable. En outre, les OMD et les ODD constituent les premiers instruments programmatiques internationaux de la transcription de ces rapports. Les engagements internationaux se traduisent au plan national dans des documents tels que le DSCRP, les politiques gouvernementales nationales et sectorielles censées refléter l'approche genre. C'est pour cette raison que le DSCRP 3, la Politique Nationale de Promotion du Genre (2008) et le Plan d'Actions genre (2009) ont été identifiés. Le Plan d'Actions du Gouvernement de la rupture a suscité un intérêt car il est l'un des documents programmatiques nationaux récents. Mieux, ces concepteurs affirment l'avoir inscrit dans la logique des ODD (PAG, 2016). Il a donc été jugé utile de saisir les termes selon lesquels se pose cette logique concernant la transversalité en genre.

Les informations ont été analysées en recourant à l'analyse de contenu (Muchielli, 2013) et en manipulant les concepts relatifs à la transversalité. En fait, sous sa version démarche, le genre est un outil à implémenter à toutes les phases du cycle de vie d'un projet (AFD, 2014 ; Association Tanmia.ma, 2006). Les implications méthodologiques d'un tel choix étant l'extension sectorielle (dans toutes les politiques) et l'extension séquentielle (à toutes les phases) des politiques d'égalité (Gwenaëlle, 2006). En d'autres termes, il s'agit d'adopter une approche transversale, de prise en compte systématique du genre (CE, 1998).

La prise en compte du genre s'analyse ici à travers la transversalité (extensions sectorielle et séquentielle de l'égalité). Bien que le genre suppose la prise en compte de différents facteurs d'influence, l'attention est ici focalisée sur le facteur d'influence sexe, considéré comme le facteur incontournable de l'analyse genre (Walby, 2006).

Les résultats de la mise en œuvre de cette approche sont présentés en quatre axes. Dans un premier temps, la nature des

liens conceptuels entre les concepts genre et développement durable dans le rapport de Brundtland a été appréhendée. En deuxième lieu, la transposition des limites de ces liens dans les documents programmatiques internationaux a été abordée. En troisième instance, l'implication directe de telles limites au niveau national est restituée. Enfin, les résultats ont fait l'objet d'une discussion, tenant compte des travaux antérieurs.

2.1- Liens conceptuels fragiles entre le genre et le développement dans le rapport de Brundtland

Cette partie du travail vise à saisir les contours de la notion de développement durable en lien avec le genre dans le rapport de Brundtland. L'attention est portée sur les missions assignées à la Commission Mondiale sur le Développement Durable, la définition, les objectifs, finalités, conditions, orientations politiques et impératifs stratégiques du développement durable. Quatre résultats majeurs découlent de l'analyse.

Primo, de nombreuses notions genre ont été manipulées dans la conceptualisation du développement durable. Ces notions ont pour noms : besoins des plus démunis, accès aux ressources et aux avantages (bénéfices dans le langage genre), équité, justice, égalité de tous, participation, inégalité, justice économique et sociale. Toutefois, ces notions sont moins sollicitées dans les impératifs stratégiques. Elles sont par ailleurs totalement ignorées dans les missions de la commission (cf. Rapport Brundtland, 1987, 10) et explicitement inexistantes dans les orientations politiques, même si la commission attire l'attention sur le caractère non exhaustif des recommandations. Pour preuve, au chapitre des orientations politiques, l'on peut lire :

> La Commission s'est penchée sur les domaines suivants : population, sécurité alimentaire, disparition d'espèces et perte de ressources génétiques, énergie, industrie et établissements humains, tout en considérant que ces divers domaines sont tous reliés et ne peuvent être traités isolément. La présente section ne contient que quelques-unes des nombreuses recommandations formulées par la Commission. (Rapport Brundland, 1987, 16)

Un deuxième niveau d'analyse montre, qu'au-delà du caractère général et flou des notions genre, la majeure partie d'entre elles sont reliées à d'autres facteurs d'influence différents du sexe. Tel est le cas de « satisfaction de besoins essentiels » rattachée aux populations, « accès aux ressources » reliée aux groupes démunis, « inégalité » associée aux pauvres paysans et « justice » en lien avec les pays pauvres (cf. Rapport Brundtland, 1987, 47-48).

En troisième lieu, le genre dans le rapport de Brundtland s'impose à la fois comme condition (cf. Rapport Brundtland, 1987, 40-41) et finalité (cf. Rapport Brundland, 1987, 56) du développement. Le passage ci-après rend compte de ce dernier aspect :

> Le principal objectif du développement consiste à satisfaire les besoins et aspirations de l'être humain. Actuellement, les besoins essentiels de quantité d'habitants des pays en développement ne sont pas satisfaits : le besoin de se nourrir, de se loger, de se vêtir, de travailler. Qui plus est, au-delà de ces besoins essentiels, ces gens aspirent – et c'est légitime – à une amélioration de la qualité de leur vie. Un monde où la pauvreté et l'injustice sont endémiques sera toujours sujet aux crises écologiques et autres. Le développement durable signifie que les besoins essentiels de tous sont satisfaits, y compris celui de satisfaire leurs aspirations à une vie meilleure. (Rapport Brundland, 1987, 40-41)

Enfin, trois piliers fondent la notion de développement durable, à savoir le pilier social, le pilier économique et le pilier environnemental. Les rapports entre le genre et le développement sont établis par l'entremise de la notion d'« équité », logée uniquement au niveau du pilier social. Ainsi, bien que le genre soit reconnu comme condition et finalité du développement durable, les liens conceptuels établis entre le développement et le genre sont caractérisés par la généralité, l'imprécision, le non recours au facteur d'influence sexe et une localisation sectorielle (au niveau du pilier social) de l'équité. Une telle situation n'est pas sans conséquence sur les documents programmatiques internationaux.

2.2- Limites conceptuelles transposées au niveau des documents programmatiques internationaux

L'analyse a porté sur les OMD et ODD sur la base d'un choix raisonné des objectifs. Les objectifs retenus sont représentatifs des tendances ci-après : formulation a priori indifférenciée de l'objectif (OMD 1 et ODD 2), formulation sensible au genre (OMD 2 ; ODD 4 et OMD 1), OMD orienté vers les besoins des femmes (OMD 5), OMD permettant d'évaluer l'empowerment des femmes (OMD 3 et ODD 5). Le cadre ci-dessus a servi de base de cette analyse.

Tableau 1 : Analyse de la prévalence de la transversalité en genre dans les OMD

Objectifs	**Cibles**	**Indicateurs**	**Message et leçon genre**
Objectif 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim.	Cible 1.A : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.	1.1- proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA)	- Formulation générale de l'objectif, des cibles et indicateurs. Leçon 1 : transversalité en genre pas appliquée.
		1.2- indice d'écart de la pauvreté	
		1.3- part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	
	Cible 1.B : Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et	1.4- taux de croissance du PIB par personne occupée	- Prise en compte des facteurs d'influence sexe et âge dans la formulation de la cible ; - Pas d'indicateurs prenant en
		1.5- ratio emploi/population	
		1.6- proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar PPA par jour	

Objectifs	**Cibles**	**Indicateurs**	**Message et leçon genre**
	productif.	1.7- proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée.	compte les différents facteurs d'influence pris en compte par la cible. Leçon : 2 transversalité en genre partiellement appliquée.
Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous.	Cible 2.A : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.	2.1- taux net de scolarisation dans le primaire 2.2- proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire 2.3- taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes	Objectif, cibles et indicateurs spécifiques au facteur d'influence sexe à l'exception de l'indicateur 2.1 leçon 2
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.	Cible 3.A : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.	3.1- rapport filles / garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur 3.2- proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole 3.3- proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national	- Objectif, cibles et indicateurs liés au facteur d'influence sexe ; - cible ne prenant pas en compte l'autonomisation économique mais indicateurs prévus ; Leçon 2.
Objectif 5 : Améliorer la	Cible 5.A : Réduire de trois	5.1- taux de mortalité maternelle	- Objectif, cibles et

Objectifs	Cibles	Indicateurs	Message et leçon genre
santé maternelle.	quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.	5.2-proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	indicateurs portant uniquement sur les femmes et non sur les rapports relationnels hommes / femmes. Leçon 3 : logique de promotion féminine
	Cible 5.B : Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015.	5.3- taux de contraception	
		5.4- taux de natalité parmi les adolescentes	
		5.5- couverture des soins prénataux (au moins une visite et au moins quatre visites)	
		5.6- besoins non satisfaits en matière de planification familiale	

Source : Conçu et réalisé par nous-même, juin 2017.

Commentaire : Les facteurs d'influence sexe et âge apparaissent ici comme éléments de différenciation et un objectif précis est dédié à l'autonomisation des femmes. Cependant, la transversalité n'a pas été, à tous points de vue assurée (cf. colonne 4). Elle est partiellement observée pour les OMD 2, 3 tandis qu'elle est inexistante concernant l'OMD 1. Quant à l'OMD 5, il s'inscrit dans une logique d'action spécifique au profit des femmes et non dans une perspective du gender mainstreaming. Une analyse globale montre que le genre est mieux considéré au niveau de certains aspects du secteur social (santé, éducation) et apparait comme un appendice au niveau des domaines politique et économique.

Certaines faiblesses ont été levées dans la formulation, la détermination des cibles et indicateurs des ODD. Du rapport de Brundtland au ODD en passant par les OMD, une avancée qualitative se fait remarquable à travers la formulation, les cibles et

indicateurs des ODD. D'ailleurs, l'annexe 1 des ODD pose le genre comme principe (cf. document ODD, 1). Plus de la moitié des 17 ODD intègrent une formulation sensible au genre par le recours aux concepts tels que tous, chacun, durable, inclusive, égalité, juste, pouvoir aux femmes et aux filles. Bien plus, un effort d'intégration des facteurs d'influence comme l'âge, le sexe, le milieu de résidence, le handicap, le pouvoir financier, l'origine ethnique etc.) dans la formulation des ODD, de leurs cibles et indicateurs (cf. ODD 1, ODD 4 et ODD 5 par exemple) est consenti.

Cependant, tous les ODD sont porteurs de limites relatives. Certains objectifs intègrent le genre dans une partie de leurs indicateurs et d'autre pas du tout. Concernant les indicateurs 1.4.1, 1.a.1, 1.5.1 et 1.5.2 de l'ODD 1, il est à noter une formulation globale dont les indicateurs ci-après constituent des exemples. « 1.4.1. Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base » ; « 1.5.1. Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes » ; « 1.a.1 Proportion des ressources directement allouées par l'État à des programmes de réduction de la pauvreté ». Le reste des indicateurs de cet objectif se soucient du genre « 1.2.1. Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et âge » par exemple.

Des lacunes identiques sont relevées au niveau des cibles 2.a et 2.a.2 et des indicateurs y afférents s'agissant de la sécurité alimentaire et des indicateurs 4.b.1, 4.c.1 relatifs à l'éducation. Quant à l'ODD 2, il n'intègre aucunement le genre dans ses indicateurs (cf. ODD 2). Or, l'objectif 5 intègre dans sa formulation, ses cibles et indicateurs le genre. Concernant ces quelques limites, les concepteurs ont ignoré certaines réalités genre telles que :

- l'accessibilité et le contrôle des ressources pour bénéficier des services sociaux est rarement équitable pour les hommes et les femmes ;
- les catastrophes impactent différemment les hommes et les femmes ;

- la mobilisation indifférenciée des ressources entraîne leur utilisation indifférenciée ;
- l'iniquité dans l'attribution des bourses, considérer à la fois comme ressource et bénéfice, est porteuse plus tard, d'inégalités dans l'emploi ;
- la considération indifférente de l'enseignant s'inscrit dans une pareille logique.

L'indifférenciation est préjudiciable, dans le contexte béninois, aux acteurs de sexe féminin, la norme tendant à être masculine. En outre, un indicateur genre est un instrument de mesure d'un résultat ou d'un effet d'une intervention. Il sert, aux phases de planification et de mise en œuvre, d'orientation vers l'atteinte des résultats et effets genre escomptés et représente de ce fait, à ces phases, l'amorce du suivi et de l'évaluation sensibles à la question. Ignorer cette réalité signifie se désarmer d'avance et se refuser toute reddition de compte liée à la prise en compte du genre. De ce fait, malgré les avancées notées, la transversalité n'a pu acquérir un caractère constant. Cette situation se fait remarquer au niveau national.

2.3- Des limites de même nature au niveau national

L'analyse genre du DSCRP a porté sur trois domaines : l'enseignement primaire (représentatif des domaines intégrant le genre) ; le secteur politique (devant relever le défi de l'inégalité), le secteur de la décentralisation (domaine formulé a priori de manière neutre). Les niveaux d'analyse étant : l'analyse de situation, la planification, la mise en œuvre et le suivi. Concernant la Politique Nationale de Promotion du Genre, les étapes de l'analyse sont l'état des lieux de chaque domaine, les axes stratégiques, les résultats, les indicateurs et les principes directeurs. Cette analyse a été complétée par une étude du Plan d'Actions genre. Dans ce cas, un intérêt est porté aux deux composantes renfermant les trois domaines retenus. Il s'agit de la composante 1 intitulée « Autonomisation de la femme et réduction de la pauvreté » et de la composante 2, titrée « institutionnalisation du genre au Bénin d'ici 2015 ». Chaque

objectif de ces composantes a été analysé à travers les résultats et activités pour mieux percevoir les aspects de suivi. Le cadre ci-dessous présente les résultats issus de l'étude du DSCRP.

Tableau 2 : Cadre analytique de la transversalité en genre dans le DSCRP 3 du Bénin

Analyse de situation	**Planification**		**Suivi**	**Constats liées au genre**
Secteurs et état des lieux et défis retenus	**Axes prioritaires et contenu en lien avec les secteurs retenus**	**Actions prioritaires**	**Indicateurs**	
Enseignement primaire - le Taux Brut d'Admission au CI est passé de 109 % en 2006 à 140 % en 2009 ; - le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est de 109,1% en 2009 - le pourcentage d'élèves filles est de 46% en 2009 - l'admission des filles au CI en 2009	Renforcement du capital humain	- réalisation, en 2015, de l'achèvement universel du cycle primaire - amélioration significative de la rétention des élèves dans le système scolaire, notamment des filles - réduction des redoublements de classe - promotion de la scolarisation des filles - amélioration	- taux Brut d'Admission au CI - taux Brut de Scolarisation - taux Brut de Scolarisation des filles - pourcentage d'élèves filles dans l'enseignement primaire Taux Brut d'Admission au CI des filles - ratio élèves/maître - pourcentage de redoublant - taux d'Achèvement du Primaire -taux d'Achèvemen	**Constats :** - désagrégation des données relatives aux taux de scolarisation et d'admission - prévision d'actions permettant d'améliorer les taux de scolarisation féminine - formulation sensible au genre de certaines activités - la prévision d'actions spécifiques au profit des filles - effort de

est de 137, 9%.		de la qualité de l'enseignement - amélioration de la gestion administrative et pédagogique et la maîtrise du pilotage du sous-secteur - poursuite de la promotion d'une école de qualité fondamentale, amie des enfants - appui à l'enseignement privé, à travers des formations de leurs enseignants.	t des filles du primaire.	formulation d'indicateurs permettant de mesurer les efforts de scolarisation des filles ; - absence de la prise en compte du genre au niveau des aspects collatéraux : pas d'état des lieux, pas d'indicateurs, pas de formulation sensible au genre, pas d'action spécifique de promotion du genre.
Politique - la représentativité des femmes à l'Assemblée Nationale est de 10 % pour la mandature 2007-2011 ; - la représentation des femmes lors des	Renforcement du capital humain	- mise en place de mesures rendant effectives l'égalité et l'équité entre homme et femme dans l'accès à l'éducation, à l'alphabétisation et aux structures de prise de décisions		- analyse de situation limitée aux aspects politiques et uniquement aux postes électifs ; - ne ressort pas les obstacles socioculturels, économiques et politiques de l'absence des femmes

élections locales organisées en 2008 est de 4,18%.		dans toutes les sphères (individuelle, familiale, communautaire, nationale et internationale)		aux instances décisionnelles ; - pas d'interventions prévues pour lever les limites structurelles ; - pas d'actions pour renforcer les capacités des femmes au plan politique ; - actions prévues sans une analyse de situation les ayant considérées ; - actions orientées uniquement vers les femmes ; - pas d'indicateurs pour mesurer les actions en général et celles relatives au genre en particulier.
		- renforcement de l'engagement de la société civile et la prise de conscience des femmes et des hommes pour la promotion du genre, tout en assurant une bonne implication des hommes dans le processus		
		- autonomisation des femmes et une meilleure prise en compte du genre dans les Plans de Développement Communal (PDC)		
		- réduction de la pauvreté monétaire des femmes en		

		leur assurant un accès et un contrôle équitables aux ressources.		
Décentralisation - le nombre de territoires de développement constitués et formalisés est de 10 en 2009 ; - la part des dépenses des collectivités territoriales dans le total des dépenses du Budget Général de l'Etat, est de 8,8% en 2009 ; - les transferts aux collectivités locales, sont de 3,7% en 2009 ; - la part des dépenses d'investissement dans les dépenses totales des communes, est de	Développement équilibré et durable de l'espace national	- renforcement de la mobilisation démocratique autour des objectifs de développement du territoire communal, en reconnaissant, en premier lieu, le rôle primordial des différents acteurs socioprofessionnels du territoire pour concourir au développement à la base - recherche d'une bonne articulation avec les autorités traditionnelles - amélioration du fonctionnement des instances communales,	- rapport des dépenses des collectivités territoriales dans le total des dépenses du BGE ; - part des transferts aux collectivités territoriales dans le total des dépenses du BGE ; - taux d'exécution des transferts FADEC affectés et non affectés ; - réalités du fonctionnement des CDCC et des CAD ; - taux d'exécution des budgets communaux ; - taux de conformité à la loi des axes administratifs et budgétaires communaux ; - nombre de territoires de développement constitués et formalisés ;	- pas d'informations d'analyse liées au genre ; - activités non formulées de manière sensible au genre ; - une activité spécifique au genre ; - pas d'indicateurs pour mesurer les efforts de prise en compte du genre.

45,6% en 2009.		notamment celles du Conseil communal et des commissions permanentes, commissions qui peuvent être ouvertes aux acteurs concernés du territoire pour améliorer leur implication	- nombre de projets de territoire exécutés.	
		- implication des femmes dans la gestion des affaires locales.		

Source : Réalisé par nous-même suite à l'exploitation de la DCRP 3, juin 2017.

Commentaire :

Trois leçons résultent de l'interprétation des données du cadre ci-dessus.

Leçon 1 : Dans le domaine de l'enseignement primaire, prévaut la transversalité en genre par rapport au facteur sexe au niveau des trois étapes (analyse de situation, planification et suivi). Le genre est pris en compte à l'étape de l'analyse de situation, à travers la désagrégation des données relatives aux taux de scolarisation et d'admission, pour ne citer que ces cas. A la phase de planification, la prise en compte du genre se traduit par la prévision d'activités permettant d'améliorer les taux de scolarisation féminine ; ceci

s'est réalisé par une formulation sensible au genre de certaines activités (amélioration significative de la rétention des élèves dans le système scolaire, notamment des filles) et par la prévision d'actions spécifiques en genre (promotion de la scolarisation des filles). Enfin, le genre a été une préoccupation à la phase de suivi car une formulation d'indicateurs permettant la mesure des efforts d'amélioration du taux de scolarisation (taux brut de scolarisation des filles ; pourcentage d'élèves filles dans l'enseignement primaire) et du taux de passage en classe supérieure (taux brut d'admission au CI des filles) est notée.

Leçon 2 : Par contre, s'agissant du même secteur et par rapport à certains aspects (amélioration de la qualité de l'enseignement ; amélioration de la gestion administrative et pédagogique et la maîtrise du pilotage du sous-secteur ; poursuite de la promotion d'une école de qualité fondamentale, amie des enfants ; appui à l'enseignement privé, à travers des formations de leurs enseignants), l'on note une absence totale de la notion de genre. Pour preuve, ces aspects n'ont pas été pris en compte dans l'état des lieux, des actions ont été formulées de manière indifférenciée, aucune activité spécifique au genre n'est planifiée et, des indicateurs genre ne sont pas formulés.

Leçon 3 : Les trois étapes du secteur politique sont caractérisées par la non application de la transversalité en genre, en témoigne une analyse de situation et une planification partielles et une étape du suivi dépourvue d'indicateurs. Il en est de même, mais de manière plus prononcée, du secteur de la décentralisation à travers lequel, aucune étape ne prend en compte le genre à l'exception de la prévision d'une action liée au genre (assurer l'implication des femmes dans la gestion des affaires locales).

Globalement, les efforts ont été une fois encore mieux perçus au niveau du secteur éducatif contrairement au secteur de la décentralisation et au domaine politique.

Au bilan, le degré de prise en compte du genre a priori comme outil transversal de gestion des activités de développement dans le DSCRP ne fournit pas de garanties de prise en compte de la problématique a postériori, comme outil de modifications des rapports de pouvoirs défavorables aux femmes.

L'étude de la politique de promotion du genre et de son plan d'actions met en exergue un certain nombre de constats. La transversalité est explicitement proclamée au nombre des principes de sa mise en œuvre (cf. document de politique genre, pp : 43-44, comportant trois principes ii, iv et v sur les cinq relatifs au genre). Mieux, elle est effective dans les données informatives de l'état des lieux et dans la formulation des indicateurs. La prise en compte du genre dans l'état des lieux s'est traduite par : la présence des données quantitatives désagrégées (cf. p. 27 et 30 relatives respectivement à l'accès à la terre et à la situation sanitaire) ; des informations qualitatives désagrégées par sexe (cf. p. 28 au sujet des causes et conséquences de la faible scolarisation). Une lecture de la quasi-totalité des indicateurs témoigne d'une formulation sensible au genre (cf. tableau intitulé "Objectifs stratégiques en relation avec les orientations stratégiques", pp : 50-55).

Cependant, quelques limites majeures relatives d'une part, à l'absence d'une analyse de situation genre du PDC et du secteur de l'alphabétisation (Politique Nationale de Promotion du genre, pp : 26-33 alors qu'une orientation stratégique est assignée à l'intégration du genre dans les Plans de Développement Communal (PDC). Il s'agit de la quatrième intitulée : « Assurer l'autonomisation des femmes et une meilleure prise en compte du genre dans les PDC » (Politique Nationale de Promotion du Genre, 44). La sollicitation du Plan d'Actions Genre met en exergue des limites supplémentaires en termes d'ineffectivité du suivi comme activité.

L'analyse de situation s'est inscrite dans une dynamique structurelle et systémique. Ainsi, les causes culturelles, économiques et juridiques sont relevées (p. 26 renseignant sur l'état des lieux relatif au processus décisionnel ; p. 30 concernant la situation sanitaire ; page 27 concernant l'état des lieux sur le mariage ; p. 28 relative à l'état des lieux sur la scolarisation).

Avec le gender mainstreaming, le suivi genre en tant qu'activité est très capital. Il permet de collecter toute information utile pour la réalisation voire la réorientation des interventions. Ne pas planifier le suivi comme activité nécessitant des ressources financières, matérielles et humaines, représente un handicap pour la réalisation des interventions en termes de disponibilité de ces ressources. Le

défaut de mise en exergue des obstacles culturels liés à chaque objectif stratégique empêche la réduction de ces derniers, la prise en compte des spécificités de chaque domaine et entrave la lisibilité caractéristique de la transversalité.

Le PAG béninois pour la période 2017-2021 repose sur trois piliers fondamentaux et sept axes stratégiques. L'analyse a été effectuée en rapport avec les domaines retenus plus-haut, comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 3 : Analyse de la transversalité en genre dans le PAG 2016-2021

Piliers, état des lieux	**Axes stratégiques**	**Contenu**	**Constats et leçons genre**
Pilier 1 : consolider la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance. - stabilité démocratique et institutionnelle reconnue ; - surpuissance du Président de la République face aux institutions de contre-pouvoir	Axe 1 : Renforcement des bases de la démocratie et de l'Etat de droit.	- révision de la constitution	**Constats :** - formulation indifférenciée de l'analyse de situation, des piliers, axes et actions ; - pas d'objectif visible en terme de genre. **Leçon 1 :** transversalité n'est pas prise en compte.
		- renforcement des institutions de contre-pouvoir	
		- meilleur accès à la justice	
	Axe 2 : Amélioration de la gouvernance.	- informatisation et dématérialisation de l'administration	
		- fusion de la gendarmerie et de la police	
		- diplomatie mise au service du développement	
		- facilitation d'investissements directs accordés au Bénin	
		- promotion des compétences et talents des Béninois à l'extérieur	
Pilier 2 : Engager la transformation structurelle de	Axe 5 : Amélioration de la performance de l'éducation.	- reconstruction et modernisation du système éducatif par : l'élaboration	Leçon 1

Piliers, état des lieux	Axes stratégiques	Contenu	Constats et leçons genre
l'économie.		d'une nouvelle gouvernance, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, l'adaptation du système de l'enseignement aux besoins du pays et des entreprises, le renforcement de la recherche scientifique.	
Pilier 3 : amélioration des conditions de vie des populations. - absence de la protection sociale ; - politique d'urgence en matière de santé inefficaces ; - conditions de vie précaires en raison des retards dans la fourniture d'eau et d'énergie, l'aménagement du territoire et résolution des problèmes d'assainissement - non structuration du secteur des sports.	axe 6 : Renforcement des services sociaux de base et protection sociale	- mise en place d'infrastructures et d'équipements pour la santé - amélioration de l'accès à l'eau et à l'électricité - recrutement des médecins - adoption d'un nouveau cadre règlementaire pour la mise en place d'un mécanisme de protection sociale - instauration de l'assurance pour le renforcement du capital humain - mise en place d'un guichet unique pour la promotion de l'emploi.	- prise en compte du facteur d'influence pauvreté ; - réponses aux besoins pratiques des pauvres en eau, santé et protection sociale. **Leçon 2** : Logique de promotion féminine.

Source : Réalisé par nous-même suite à l'exploitation du document synthèse du Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021, juin 2017.

Commentaire :

Si le genre est totalement non perceptible dans les piliers 1 et 2, le PAG s'est inscrit dans la logique de prise en compte des besoins pratiques des pauvres au niveau du troisième pilier. Tous les secteurs, même ceux reconnus traditionnellement comme intégrant le genre comme l'éducation, la santé ont fait l'objet d'une généralisation pouvant être fatale à l'atteinte des objectifs « genre ». Il est aussi loisible de constater qu'aucun pilier, axe et action n'est consacré à l'amélioration du pouvoir politique ni économique des femmes. Au regard des informations ci-dessus présentées, ni l'analyse de situation de chaque pilier, ni les axes stratégiques encore moins leur contenu ne permettent d'affirmer que la transversalité a été planifiée.

3- Difficile prévalence du genre dans les documents programmatiques internationaux et nationaux (Discussion)

La prise en compte du genre dans les documents programmatiques internationaux et nationaux rend compte d'une transversalité inopérante du fait des rapports conceptuels primordiaux limités.

3.1- un genre éloigné du sexe, déconnecté du politique et de l'environnement

Le genre est une fabrique des féministes, adoptée par le monde du développement et dont les termes du lien originel entre les problématiques du genre et du développement sont identifiables dans le rapport de Brundtland. Les liens conceptuels originels entre les deux problématiques le sont à travers la manipulation des notions genre, la reconnaissance du genre comme une condition et une finalité du développement et la prévalence sectorielle,

notamment au niveau social de la notion d'équité. Le recours aux notions genre, sa reconnaissance comme condition et finalité du développement sont à considérer comme des acquis positifs. Cependant, le rapport contient un héritage préjudiciable à l'effectivité du genre. Premièrement, au nombre des facteurs reliés au genre, le facteur d'influence sexe a été totalement ignoré. Le genre implique certes la considération de plusieurs facteurs d'influence dont le sexe constitue le facteur principal (Walby, 2006) et la porte d'entrée. Or, dans le cas présent, les concepts genre utilisés ont été situés dans un contexte flou et général, le caractérisant ainsi comme un concept vague (Bebbington et *alii*, 2007 ; Oxaal, 1997) et flou (Boutinot, 2000). En outre, la transversalité en genre qui suppose une « extention sectorielle et une extension séquentielle » (Gwenaëlle, 2006) n'a pas prévalu. Ces extensions devraient impliquer la prise en compte du genre dans la définition de la mission, des stratégies et objectifs. En réalité, le genre, s'il se comprend par le sens et la manipulation des concepts, prend corps par l'entremise des politiques, stratégies et orientations. Toute situation contraire à un tel esprit, introduit et maintient le genre comme une déclaration de principe (Calvès, 2009) et donne lieu à son instrumentation au profit des autres problématiques (Calvès, 2009) tel l'environnement dans le présent cas.

L'on pourrait opposer qu'à l'époque de la conception du rapport, le mainstreaming n'était pas encore une exigence méthodologique**.** Toutefois, à notre sens, le besoin de mise en conformité du contenu du rapport de Brundtland, par une actualisation avec le gender mainstreaming s'impose car le rapport de Brundtland constitue une référence pour les acteurs du monde du développement qui ne sont pas toujours avertis des questions de genre.

Une attitude contraire transpose les limites de la transversalité au niveau des documents programmatiques internationaux et nationaux.

3.2- Un problème de fond transposé au niveau des instruments internationaux et nationaux

Au niveau international, en dépit des progrès réalisés, un problème de fond subsiste : la règle de la transversalité n'est pas appliquée. La situation est variable d'un document à un autre. Aucun OMD n'intègre, pris isolément l'extension séquentielle ; l'analyse de l'ensemble des OMD n'autorise nullement à conclure à l'extension sectorielle (Gwenaëlle, 2006). En outre, contrairement au rapport de Brundtland, le genre dans sa conception première prend place, mettant l'accent sur le facteur d'influence sexe et au-delà, le facteur âge.

La particularité des ODD réside dans la formulation genre de la plupart des 17 objectifs, contrairement à la formulation des indicateurs. Ces derniers, même s'ils sont précis et intègrent différents facteurs d'influence y compris le sexe, se passent du genre ou l'intègrent partiellement. Il est donc loisible d'affirmer, considérant la règle de la transversalité, que le genre est porteur de tensions entre la théorie et la pratique (Walby, 2006) et revêt un caractère réductionniste (Drolet, 1997).

Une situation en dents de scie s'observe au niveau national. En effet, le problème décrié y est notable et à titre variable. Quels que soient les efforts mis en relief, la question de l'ineffectivité de la transversalité demeure constante dans chaque document voire au niveau des secteurs a priori genre et censés combattre l'inégalité. Les avancées sont notées au niveau de la politique genre (transversalité observée, proclamée comme principe, état des lieux et indicateurs sensibles au genre, analyse inscrite dans une dynamique structurelle). Le PAG quant à lui réintroduit le genre dans une dynamique de promotion féminine, le logeant au niveau du secteur social et de manière limitative, au lieu de l'étendre aux autres secteurs (Association Tanmia.ma, 2006 ; CE, 1998, Groupe de la BAD, 2009 ; KIT, et *alii*, 2012). Tout comme dans les documents antérieurement cités, le genre conserve sa caractéristique sociale, comme un appendice (Verschuur, 2005). Ce constat l'inscrit au rang des approches sectorielles, uniquement focalisées sur l'éducation, la santé et la microfinance (AFD, 2014) et non en tant que démarche structurelle (AFD, 2014 ; Verschuur,

2005). D'où la conclusion selon laquelle, la transversalité en genre est caractérisée par une faible implémentation pratique (Bothfeld et *alii*, 2002 ; Silveira, 2000).

Conclusion

L'adoption du genre dans le monde du développement est caractérisée par des limites. Ces dernières ont été perpétuées dans l'ensemble des documents de planification consécutifs au rapport de Brundtland. Cette contribution a eu pour objectif d'appréhender la prévalence du genre dans les documents programmatiques internationaux et nationaux en référence aux liens entre la problématique du développement et celle du genre. L'analyse s'est effectuée sur la base des implications méthodologiques de la transversalité en genre et en mettant l'accent sur le facteur d'influence sexe.

Les résultats montrent que les liens primordiaux, construits dans le rapport de Brundtland, entre le développement et le genre, ont été caractérisés par des limites notamment : une conceptualisation générale du genre, une transcription du concept détachée du facteur d'influence sexe et une localisation du genre, à travers la notion de l'équité, au niveau du pilier social. L'on peut donc conclure à une relation entre le développement et le genre, dénuée de toute transversalité.

Si la lacune de la conception du genre en ignorance du facteur d'influence sexe a été relevée au fil des ans par la plupart des divers documents étudiés (excepté le Plan d'Actions du Gouvernement 2017-2011), et si de nombreux efforts de prise en compte du genre ont été notés, la transversalité en genre, n'est pas rendue effective. Aux niveaux international et national, le problème de fond reste constant. La caractéristique sociale du genre trahit les efforts vers l'extension sectorielle et séquentielle de l'égalité genre.

Au niveau national, l'analyse du PAG (2017-2021) révèle des signes d'un recul en matière de prise en compte du genre. Tout comme dans le rapport de Brundtland, des notions genre sont manipulées mais dans un contexte général, ignorant le facteur d'influence sexe. Par ailleurs, la problématique du genre à travers les facteurs pauvreté et vulnérabilité n'est perceptible qu'au niveau

du pilier 3 de ce programme. Une situation pareille est préjudiciable à l'effectivité du genre en vertu du lien existant entre la programmation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation.

Bibliographie

AFD, « CIT 2014-2017. Le genre et la réduction des inégalités hommes / femmes. Cadre d'intervention transversale 2014-2017 » in w.w.w.afd.partenaires.CIT-genre.

Annexe 1 : Liste officielle des indicateurs associés aux OMD, effectif à compter du 15 janvier 2008 in https://w.w.w.afdb.org »afdb » publications.

Annexe IV, Liste finale des indicateurs proposés pour les objectifs de développement durable, in www. statistiques.developpment-durable.gouv.fr.

Association Tanmia.ma, *Guide de l'intégration du genre dans les projets de développement*, Version finale, Rapport 2/2, 2006.

Baudin, Laetitia, Bourdier, Zoé et Quérel Laura, *Pouvoir d'agir et empowerment. Enjeux et modalités de la mobilisation des sans-voix, projet Tuteuré*, Université de Caean Basse-Normadie, master 2 ART- ESO, année universitaire 2012-2013.

Bebbington Antony et *alii*, « Of Texts and Practices: Empowerment and organizational Cultures in World, bank-funked rural developement Programmmes » in *Journal of Development Studies*, London, 2007.

Bénicourt, Emmanuel, « Armatya, Sen, une nouvelle ère pour le développement. Réponse à Alexandre Bertin ? in *Revue-Tiers-Monde* : Paris : Armand-Colin, 2006.

Bérenger, Valérie, et Vierder-Chouchane, Audrey, « Des inégalités de genre à l'indice, de qualité de la vie des femmes », in repository.uneca.org » handle »Bib-19703.

Bothfeld, Silke., Gronbach, Sigrid., Riedmüller, Barbara, (dir.) *Gender-Mainstreaming – eine Innovation in der Gleichstellungspolitik. Zwischenberichte aus der politischen Praxis*, Frankfurt am Main, Campus-Verlag, 2002.

Boutinot, Laurence, « Le beurre et l'argent du beurre. Intérêts et limites du concept "genre" dans les études préalables aux projets

de développement » in *Bulletin de l'APAD*, Marseille : genre et développement, 2000.
Calvès, Anne-Emmanuelle, « empowerment, généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement » in *Revue-Tiers-Monde*, Paris : Armand-Colin, 2009.
Caubergs, Lisette, « Genre et empowerment », www.atol.be].
Charlier, Sophie, et *alii*, Groupe de travail " Genre et Indicateurs", de la Commission Femmes et Développement, *L'approche de l'empowerment des femmes : un guide méthodologique*, 2007.
Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement Durable, "Notre avenir à tous", le rapport Brundtland, » in w.w.w.diplomatie.gouv.fr » site » files.
Conseil de l'Europe, Gender Mainstreaming, Conceptual framework, methodology and presentation of good pratices, Final Report of Activities of the Group of Specialists in Mainstreaming, in https://rm.coe.int.
Groupe de la Banque Africaine de Développement, Liste de contrôle pour l'intégration du genre dans les programmes relatifs à la gouvernance » in https://w.w.w.afdb.org » policy-document.
Gwenaëlle, Perrier, « Genre et application du concept de gender mainstreaming. Etude de cas dans la mise en œuvre du fonds social européen en Ile-de-France et à Berlin depuis 2000 » in *Politique européenne*, Paris : l'Harmattan, 2006.
Hofmann, Elisabeth, et Association Tombana, « Comment évaluer l'empowerment des femmes défavorisées ? Eléments de réflexion à partir de projets de développement dans des pays du Sud », Contribution aux 5ième Journées Françaises de l'évaluation, SFE (Société Française d'Evaluation), in ofarcy.free.fr » documentation » elisabeth.
KIT, Agri-ProFocus et IIRR, « Faire changer les chaînes : Equité entre les genres dans le développement des chaînes de valeur agricoles » in *Editions KIT*, Amsterdam : Institut Royale des tropiques, 2012.
Drolet, Marie « L'empowerment et intervention familiale : concept paradoxal occultant parfois la pauvreté », in id. erudit.org/iderudit/026151ar.

Marteu, Elisabeth, « Des usages de l'empowerment, du genre et du féminisme dans les associations de femmes bédouines du Néguev (Israël) », Cultures & Conflits in http://conflits.revues.org/18192.

Muchielli, Alex, *Dictionnaire des Méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, (3e éd.), Paris : Armand Colin, 2013.

Oxaal, Baden, « Gender and empowerment : definition, approaches and applications for policy » in *Bridges Developement-Gende*r : Brighton : Institute of Development Studies, 1997.

Peeters, Marguerite, *Le gender, une norme mondiale. Pour un discernement*. Paris : Mame, 2013.

République du Bénin, *Document synthèse du Plan d'Action du Gouvernement,* 2016.

République du Bénin, *DSCRP 2011-2015*, 2011.

République du Bénin, *Politique Nationale de Promotion du Genre*, 2008.

République du Bénin, *Programme et Plan d'Action de la Politique Nationale du Genre*, 2009.

Silvera, Rachelle, « Evaluation of national actions plans », French final report, "French report of the expert group "women and employment" of the EC" in w.w.w.cerlis. eu »uploads » Silvera.com.

Sindic Paul, « Nouvelles conceptions du développement : le développement humain durable », formation.pcf.fr » site » default » files.

UNICEF, 2010, « Le développement humain Durable » in https : // www.unicef.fr » files » userfiles.

Verschuur Christine « Genre et développement : une analyse critique des politiques des institutions internationales depuis la Conférence de Pékin » in *les colloques genre de l'IUED* : Genève : Direction du développement et de la coopération, Commission Suisse pour l'UNESCO, Institut universitaire d'études du développement, 2005.

Walby, Silvia, « Gender mainstreaming: Productive Tensions in Theory and Practice » in https : // doi.org/101093/sp/jxi18.